

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

2/131 du 29/01/82
DECRET N° /MTPS.DGTFP.DFP.SRD.DII.S

Portant suspension du mandatement de la solde de
Monsieur KIVOUELE Marcel, Professeur de Lycée de
1^{er} échelon. (Régularisation)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de l'article
47 de la constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des
fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;

D.B.

(/u le décret n° 64.165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des
cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret n° 62.130/MP du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62.197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15.62 du 3 Février 1962 portant
statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74.470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62.196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;

D.C.F.

(/u le décret n° 79.154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 80.644 du 26 Décembre 1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le rectificatif n° 81.016 du 26 Janvier 1981 au décret n° 80.644
du 26 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

(/u le décret n° 81.017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement ;

(/u la lettre n° 605/D.P... du 22 Mai 1981, du Directeur des Affaires
Administratives et Financières de l'Education Nationale, transmettant le dossier
de l'intéressé, (/u l'ordonnance n° 33/70 du 7 Septembre 1970, relative à la
discipline des fonctionnaires et Agents de l'Etat ;

DECRETE :

ARTICLE 1^{er}.-- Le mandatement de la solde de Monsieur KIVOUELE Marcel, Professeur
de Lycée de 1^{er} échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services
Sociaux (Enseignement) en service du Lycée de Makoua, Région de la Cuvette, est
suspendu jusqu'à nouvel ordre, pour désertion de son poste de Travail.

.../...

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet pour compter du 5 Janvier 1981, date de désertion de son poste de Travail par l'intéressé sera enregistré publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.-

BRUSZELVILLE, le 29 JANVIER 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre de l'Education
Nationale

Antoine NDINGA GOM.

Colonel Louis SYLVAIN GOM.

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale,

Le Ministre des Finances,

Bernard COMBE MATSIOMA.-

LEKORDZOU Itihi Ossetoumba.-

AMPLIATIONS:

JORPC	2
DG/TFP.DFP	5
DFP.BST	2
DFP.B de la discipline	2
D.C.F.	2
D.B.	2
MEN	2
DPAA.SP	2
Région de la Cuvette	2
S.GCM.BC	2
DOSSIER	3
INTERESSE	1